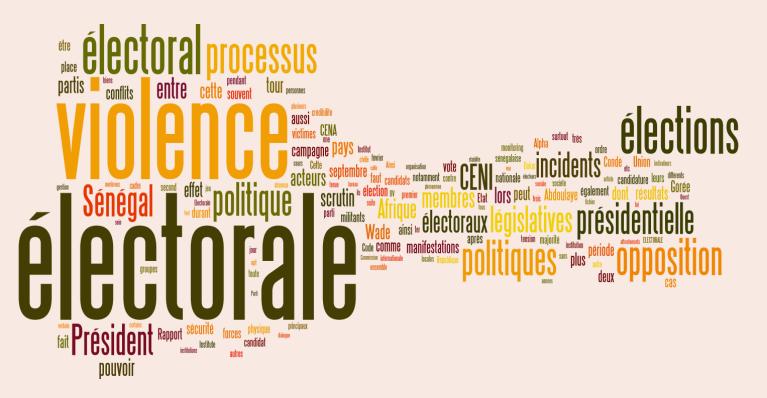




SYNERGIE CITOYENNE POUR LES ELECTIONS CRÉDIBLES ET PAISIBLES AU SÉNÉGAL



MONITORING DE LA VIOLENCE ELECTORALE

Rapport #1

Déc. 2018



Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture en Afrique

Synergie Citoyenne pour les Elections Crédibles et Paisibles au Sénégal

Programme d'observation et de monitoring de l'élection présidentielle 2019

Rapport N°1 du Monitoring de la violence



Sommaire

3
4
5
7
8
9
10
11
12
12
12

I. Contexte et justification

L'élection reste un instant majeur dans une démocratie. Elle confère une légitimité à une équipe pour une durée bien déterminée, permet aussi de revivifier le sentiment d'appartenance nationale et de donner à la citoyenneté toute sa réalité. La synergie de tous les acteurs du processus est indispensable pour donner à l'élection toute sa réalité cyclique. Parmi ces acteurs figure la société civile qui doit adopter une posture de neutralité, gage entre autres de renforcement des principes démocratiques. Les violences électorales en Afrique sont à l'origine de nombreuses dérives et de conflits affectant surtout les femmes et les enfants. L'expérimentation du projet démocratique et l'inventaire fait, suite à l'organisation de plusieurs consultations électorales à travers l'Afrique, renseignent sur les difficultés que rencontre la plupart des Etats africains à organiser un scrutin selon les standards internationaux sans des dysfonctionnements relevés à certaines ou plusieurs étapes du processus.

Le Sénégal malgré plusieurs sursauts citoyens ayant permis de réaliser des alternances, reste une démocratie à acquis fragiles. De même, ces sursauts citoyens ont été acquis dans un contexte souvent conflictuel. Les violences électorales ont caractérisé le scrutin présidentiel de 2012. Entre 2012 et 2017, plusieurs scrutins ont été organisés (élections locales, élections législatives) ainsi qu'une consultation référendaire, toutes émaillées de difficultés et de controverses tant du point de vue organisationnel que du point de vue de la définition et du respect du cadre juridique. Au lendemain du scrutin législatif, la distribution imparfaite des cartes d'électeurs de même que l'offre infrastructurelle défaillante sont une des raisons perçues comme principalement cause d'irrégularités de ces élections. Des perspectives d'une élection présidentielle à tension s'ouvrent en 2019. En effet, plusieurs facteurs le prouvent : la loi sur le parrainage, le débat autour du mandat prolongé à la suite du référendum, la rupture du dialogue politique, etc. Autant de facteurs qui, avec le temps, iront en se renforçant car les positions sont de plus en plus tranchées à l'approche des rendez-vous électoraux.

L'observation et le monitoring électoral, dans un contexte de consolidation de la démocratie, participent à renforcer l'intégrité électorale, à renforcer la confiance des citoyens, à réduire le risque de conflit autour des élections. Le monitoring de la violence électorale, organisé par le Gorée Institute, dans le cadre du projet Synergie Citoyennes pour les Elections Crédibles et Apaisées de 2019 au Sénégal, vise à renforcer la capacité des acteurs de la société civile par la prévention et l'atténuation des violences électorales. Il est donc question de documenter la violence électorale au Sénégal.

Les moniteurs qui ont été déployés dans les 14 régions du Sénégal ont été sélectionnés par le Gorée Institute sur la base de critères de neutralité, d'impartialité, d'équidistance entre les partis en lice et suivant leur région d'habitation respective. Ce projet permettra au Gorée Institute de rendre compte, à toutes les étapes, des conditions de déroulement du processus électoral en général et du scrutin en particulier en vue d'élaborer une cartographie de la violence électorale et de formuler des recommandations permettant de mettre en place un système d'alerte précoce.

Objectifs du monitoring

- Introduire la problématique de la violence électorale aux acteurs de la société civile et aux autres parties prenantes à la compétition politique
- Disposer d'informations permettant d'apprécier la situation sécuritaire à intervalle de temps régulier et également d'anticiper sur les actions à mener pour circonscrire toute initiative potentiellement porteuse de violence
- Elaborer des plages de collaboration avec les autorités en charge de la gestion du processus pour une définition de stratégies en vue de la prévention des conflits électoraux
- Identifier les initiatives de paix entreprises au sein des communautés pour les ériger en bonnes pratiques et comprendre les acteurs contribuant à la paix et la stabilité
- Proposer des actions allant dans le sens de corriger les éventuels actes de violence susceptibles de se produire durant le processus électoral

II. Méthodologie

La meilleure approche concernant le monitoring de la violence électorale est la capacité à une anticipation des actes de violence, et le cas échéant, à l'aménagement de canaux par lesquels des correctifs pourront être apportés. Les violences électorales sont de divers ordre et l'on peut établir une typologie comme suit : intimidation, menace d'agression physique, agression physique, torture, affrontement de groupe de personnes, destruction de propriété, vol, enlèvement, tentative de meurtre, agression sexuelle, meurtre et autres.

Les moniteurs de la violence électorale, une fois renforcés sur la problématique, auront à recevoir une formation technique spécifique au mode de remontée d'informations sur une plateforme technologique. La

méthodologie utilisée repose sur la méthodologie EVER (Election, Violence, Evaluation, Résolution) déjà expérimentée dans plusieurs pays. Pour suivre les différents incidents perpétrés et mesurer le climat qui prévaut en période électorale, les moniteurs sont déployés sur l'étendue du territoire concerné par l'activité de monitoring.

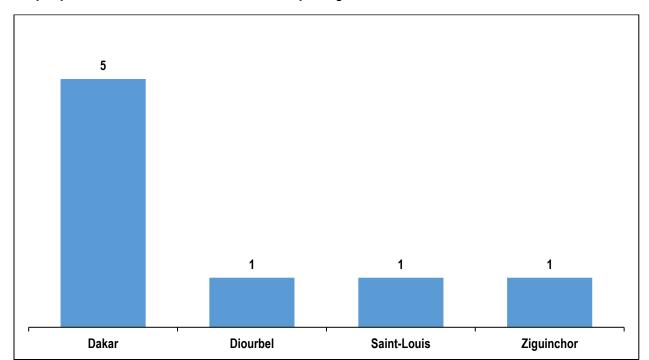
Ainsi le Gorée Institute a déployé 100 moniteurs sur l'étendue du territoire sénégalais répartis proportionnellement à la carte électorale pendant six mois (novembre 2018 à Avril 2019). Ceux-ci sont supervisés par 14 coordonnateurs régionaux (CR) dont un dans chacune des régions, avec l'appui du coordonnateur national. Ces moniteurs font parvenir les informations par SMS sur une plateforme technologique réalisée à cet effet et connectée sur une interface web, ce qui permettra d'avoir en temps réel les informations, de produire de l'information à analyser (analyse quantitative et qualitative) et de finaliser des rapports en vue d'une réponse appropriée face à chaque situation. Le traitement se fait sur le Logiciel Stata. Les résultats obtenus nous permettent alors d'analyser la situation sous plusieurs angles : le fonctionnement des OGE, l'activité politique, le niveau d'imprégnation et d'éducation des populations au vote. Nous pouvons également savoir si oui ou non il existe des abus d'influence, des restrictions de liberté des médias, et, analyser le climat en terme de sécurité des leaders, des populations etc.

La présente parution couvre la période allant du 15/11/2018 au 30/12/2018. Nous avons analysé des fiches Climat (244) et Incidents (8) provenant en grande partie des régions de Dakar, Thiès, et dans une moindre mesure Kaolack et Tambacounda.

III. Les incidents de violences

1. Cartographie des incidents de violence

La violence électorale est tout acte de violence (physique, morale, psychologique ou économique) contre une personne ou un bien, perpétré à des fins électorales. Cette première phase pré-électorale au Sénégal est caractérisée par deux événements majeurs qui sont la collecte des parrainages et l'investiture des candidats à la candidature de l'élection présidentielle de 2019. Ainsi les incidents de violences électorales, observé durant cette période sont principalement dus à ces évènements. Les moniteurs déployés sur le terrain ont enregistré 8 cas de violences électorales dont la plupart à Dakar (5 cas) et un cas dans les régions comme Diourbel, Saint-Louis et Ziguinchor.

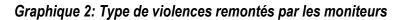


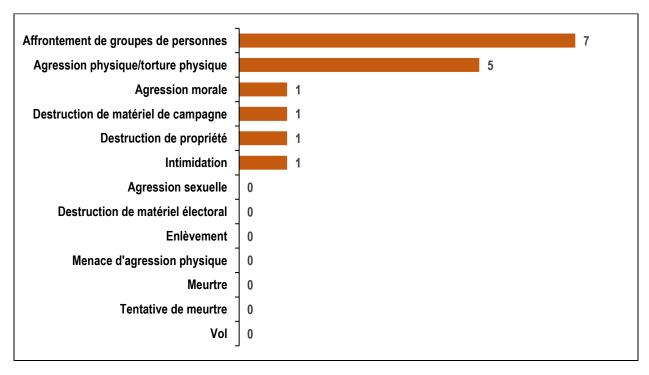
Graphique 1: Nombre d'incidents de violence par région

2. Type de violence

Les informations recueillies par les moniteurs déployés sur le terrain pour les besoins du monitoring de violence ont révélé plusieurs types d'incidents de violence au cours de la période observée (du 15 Novembre – 30 décembre 2018) à savoir les affrontements de groupes de personnes (7 cas) et Agression physique / torture physique (5 cas). Si les affrontements de groupes de personnes et les agressions physiques dominent les typologies de violence électorale observée c'est principalement dû au fait que la grande partie des violences se sont produites lors de rencontres d'investiture de candidat ou de manifestations publiques.

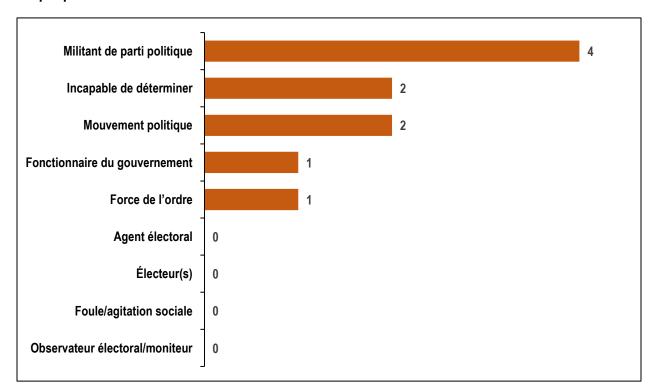
Le graphique suivant présente les divers types de violence observés par les moniteurs.





3. Auteurs des incidents de violence

Concernant les auteurs, les rapports d'incidents de violence montrent que ce sont les militants de partis politiques qui sont essentiellement les auteurs avec presque 50% des cas (4 cas sur 8).



Graphique 3: Les auteurs des incidents de violence

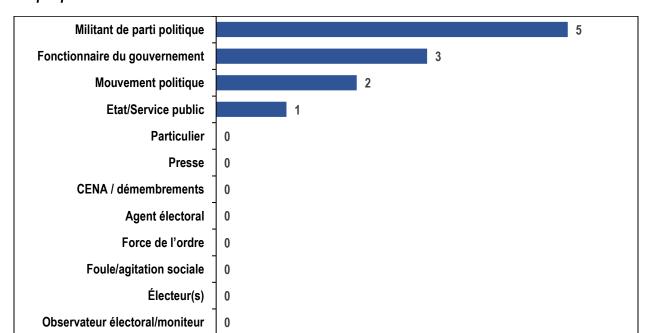
Les rapports d'incidents se sont également intéressés aux nombre de personnes impliquées dans les actes de violence de même que leur groupe d'âge et sexe. Concernant le nombre de personnes impliquées dans les actes de violence, l'analyse des informations recueillies montre que la majeure partie (63%) des actes de violence impliquent des groupes de plus de 15 personnes et environ 29% de ces actes impliquent entre une et six personnes.

Concernant la tranche d'âge des auteurs des actes de violence, l'analyse montre que la moitié (50%) des incidents des incidents sont perpétrés par des jeunes de 18 à 35 ans.

Par rapport au sexe des auteurs, la moitié (50%) des violences sont commis par des hommes alors que les deux sexes sont impliqués dans 37% des incidents de violence.

4. Les victimes des incidents de violences

Tout comme les auteurs, les victimes d'incidents de violence électorale sont les militants de partis politiques avec 63% des cas (5 cas sur 8).



Graphique 4: Les victimes des incidents de violence

L'analyse des rapports d'incidents s'est également intéressée aux nombres de personnes touchées par les actes de violence de même que leur groupe d'âge et de sexe. Concernant le nombre de personnes touchées par les actes de violence, 2 à 5 personnes sont touchées par la moitié actes de violences et plus de 15 personnes par l'autre moitié.

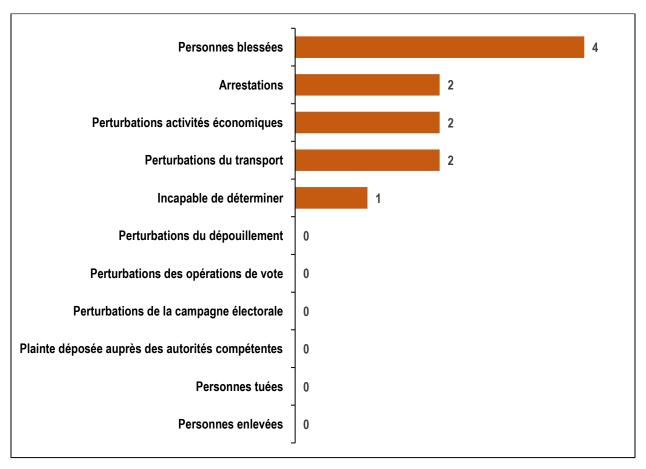
Concernant la tranche d'âge des victimes des actes de violence, l'analyse montre que si un acte de violence sur quatre avait touché les jeunes (18 – 35 ans), la plupart des victimes des actes de violence (75%) sont de divers groupes d'âge.

Par rapport au sexe des victimes, la majorité (75%) des actes violences ont touché aussi bien les hommes que les femmes.

5. Résultats ou conséquences des violences électorales

En termes de conséquences l'analyse des rapports de monitoring fait état de personnes blessées dans 50% des cas (avec 15 personnes blessées), des cas d'arrestations, de perturbations des activités économiques et du transport.

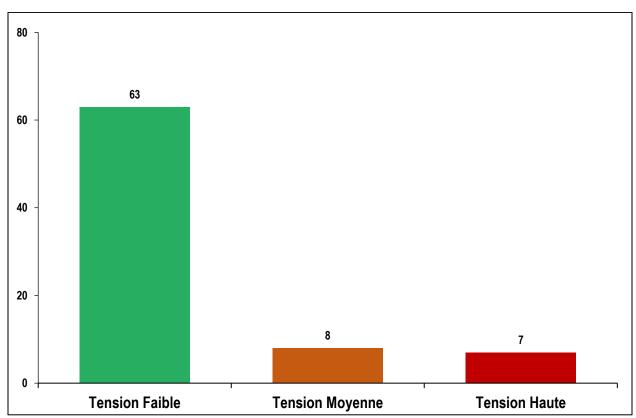




IV. Climat de la tension électorale

Au cours de cette période, sur les 244 données remontés par les moniteurs en ce qui concerne le climat de la tension 167 font cas d'aucune tension, 63 cas de climat de tension faible¹, 8 cas de tension moyenne² et 7 cas de tension haute. Les cas de tension haute sont notés à Dakar (2) et à Diourbel (5).





Les exemples qui illustrent ces climats de la tension sont souvent liés au manque de consensus entre acteurs du processus électoral surtout au processus de collecte des parrainages.

¹ La population peut être inquiétée par les politiques ou par le processus électoral, mais les risques de violence paraissent faibles, la population continue à vaquer à ses occupations.

² Les gens sont dans la rue ou les militants d'un parti politique sont en train de se disputer, il y'a souvent des protestations, les risques de violence sont réels, la population a changé de routine à cause des problèmes de sécurité

V. Situation pré-électorale

Avant le scrutin, les moniteurs déployés sur le terrain ont analysé et donné leur appréciation sur un certain nombre d'indicateurs concernant la période pré-électorale. En effet, pour chaque indicateur donné, il s'agit pour le moniteur en observant tout ce qui se passe autour de lui et en interrogeant un certain nombre d'acteurs de la vie politique dans sa localité, de répondre par oui ou par non à une affirmation. L'agrégation des réponses est donnée par le tableau suivant.

Indicateurs	Valeur
Rétention et/ou retard dans le retrait des récépissés ou cartes d'électeurs	64%
Méconnaissance du cadre légal des élections par les citoyens	57%
Doute concernant la neutralité de l'organe de gestion des élections et l'administration déconcentrée	52%
Retard dans la publication de la localisation des bureaux de vote sur la carte électorale finalisée	41%
Absence d'impartialité de l'autorité judiciaire dans la résolution des contentieux	14%
Restriction de la liberté de mouvement des partis politiques, électeurs, journalistes, observateur etc,	8%
Interdiction des réunions politiques (manifestations, marches, etc.)	7%
Interdiction des activités de la société civile	2%
Diffamation et calomnies de candidats par d'autres acteurs politiques	35%
Utilisation des moyens de l'Etat	41%
Instrumentalisation de la religion à des fins politiques ou autres discours incendiaires et divisionnistes	29%
Achat des voix	40%
Financement occulte des candidats ou partis en lice	18%
Des sessions d'éducation civique sont organisées dans votre communauté.	43%
Les populations sont au courant des élections	72%
Des informations à propos du contentieux électoral sont disponibles auprès des autorités compétentes	57%
Attitude discriminatoire des forces de sécurité en faveur d'un parti politique	13%
Existence de coopération et des réunions entre gouvernement local, Organe de gestion des élections et les forces de sécurité	50%
Des groupes violents existent et sont actifs	20%
Il y a des rumeurs que les groupes qui ont perpétré des actes de violence politique sont affiliés/soutiennent les partis et candidats	14%
Forte augmentation des prix de denrées alimentaires ou pénurie de denrées de première nécessité	20%
Politisation des travaux d'intérêt public, de l'assistance sociale	44%
Rétention des récépissés de reconnaissance des partis politiques et mouvements citoyens	16%
Prise de position par les leaders d'opinion en faveur de certains candidats	72%
Emission d'informations fausses ou trompeuses aux électeurs	37%
Impartialité de l'Autorité de Régulation (CNRA) remise en question	27%

Indicateurs	Valeur
Menaces contre les journalistes, interdiction ou intimidation des journalistes ou confiscation de	6%
leur matériel de travail	

VI. Analyse politique

1. Une violence contenue et une tension faible pour l'heure

Dans la période considérée par le monitoring, il a été constaté quelques rares cas de violence et une faible tension dont on doit se réjouir. Il ne faudrait pas pour autant vite conclure que l'élection présidentielle sera apaisée. Une certaine tension est perceptible avec la collecte des parrainages et l'on est en droit de s'attendre à une tension vive voire à des violences avec la publication des résultats du contrôle des parrainages et de la liste provisoire des candidats à l'élection présidentielle par le Conseil constitutionnel.

On observera que quoique faible, la violence a surtout concerné deux bassins électoraux importants à savoir les régions de Dakar et Diourbel.

On doit cependant se réjouir de cette situation et souhaiter qu'elle perdure.

2. Une situation préélectorale : de fortes appréhensions sur l'intégrité du processus électoral

Le monitoring fait apparaître quelques éléments positifs pouvant fonder l'espoir délections apaisées. Il reste cependant qu'il s'agit d'acquis très fragiles au regard des fortes appréhensions sur la transparence, l'équité et la crédibilité de l'élection présidentielle du 24 février 2019.

En effet avec les valeurs qui leur sont attribuées, le libre exercice de leur profession par les journalistes, l'autorisation en général des manifestations politiques, la liberté de mouvement des électeurs et des partis politiques, la neutralité des forces de l'ordre, la relative information des électeurs apparaissent comme autant d'acquis du processus électoral. Il en est de même de l'existence de sessions d'éducation des populations ou de l'absence d'interdictions des activités de la société civile.

Toutefois de fortes appréhensions sur le processus électoral demeurent. Elles restent liées principalement à l'absence de neutralité des organes de gestion des élections, à la prévalence de la corruption et à des germes de violence.

Beaucoup de citoyens interviewés (52%) doutent ainsi de la neutralité des organes de gestion des élections de sorte que 64% d'entre eux imputent à ces organes le retard dans la délivrance des pièces d'identité nationale faisant office de cartes d'électeur. L'autorité judiciaire apparait partiale dans la résolution des contentieux et n'assume plus de ce point de vue son rôle de gardien des droits et libertés.

L'achat de conscience et l'utilisation des moyens de l'Etat, avec des valeurs respectives de 40 et 41% montrent à suffisance que la corruption est bien présente. La faible valeur attribuée au financement occulte des candidats ou partis en lice avec 18% résulte plus de la difficulté d'apporter sa preuve. En effet, faute d'une loi encadrant le financement des partis et des campagnes électorales, le contrôle de ce financement reste hypothétique.

La politisation des travaux d'intérêt public et de l'assistance sociale la prise de position de leaders d'opinion en faveur de certains candidats avec des valeurs respectives de 44% et 72% tend à confirmer l'ampleur du clientélisme politique, de la corruption en général.

Le monitoring fait également apparaître quelques germes de violence.

La valeur attribuée à l'instrumentalisation des religions à des fins électorales ainsi qu'aux discours incendiaires et divisionnistes de l'ordre de 29% ne doit pas être négligée. Il en est de même de l'existence de groupes ayant perpétré des actes de violence et qui soutiennent des candidats avec certes une valeur de 14%. Les germes de violence auxquels une attention particulière doit être prêtée sont liés à l'existence de groupes violents actifs avec une valeur de 20% mais surtout la rétention des cartes d'électeurs avec une valeur de 57%.

Ces différentes appréhensions questionnent l'intégrité de l'élection présidentielle du 24 février 2019